



Nouméa, le 6 mai 2020

ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame, Monsieur,

Nous avons remis à votre enfant (si plusieurs enfants, le plus âgé en sera le destinataire uniquement) le matériel nécessaire pour participer au vote concernant l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration.

Veuillez leur demander de vous le remettre si cela n'a pas été fait.

Distribution faite ce mardi 05 mai 2020.

Je vous rappelle que vous pouvez voter selon les modalités ci-dessous :

- Soit en vous déplaçant au collège le **lundi 18 mai entre 7 h 30 et 11 H 30** pour déposer vous-même votre enveloppe dans l'urne qui sera située dans la petite salle d'étude du collège.
- Soit en votant par correspondance en respectant les consignes indiquées.

Attention : Vous devez voter pour une liste entière, tout bulletin raturé sera compté comme nul.

Je compte sur la participation de chaque parent en tant qu'électeur.

Je vous prie d'agréer l'assurance de mon dévouement.

Le principal



M. FEAUVEAU Michel